

| |
|--------------------------------|
| Nombre de Conseillers |
| - en exercice : 29 |
| - présents : 23 |
| - procurations : 5 |
| - ayant pris part au vote : 28 |

DÉLIBÉRATION n° 2023/129

L'an deux mille vingt-trois et le 05 décembre 2023 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 novembre 2023, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Sandrine DURAN, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES et Rony BARTHE.

Procurations : Cindy SIBE à Jean-Claude SUBIAS, Ingrid ROUZAUD à Jean-Marie DA BENTA, Maurine FOSSAT à Pierre DUMAINE, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Affaires Générales-Aménagement partie centrale du vieux cimetière-Emplacement du troisième colombarium

Devant les nombreuses demandes des administrés, la commune doit réaliser un troisième bloc de colombarium de 12 cases. Son implantation est localisée dans la même zone que les deux blocs déjà existants, comme indiqué sur le plan annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix

DECIDE

➤ De valider l'emplacement de ce troisième bloc de colombarium.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,





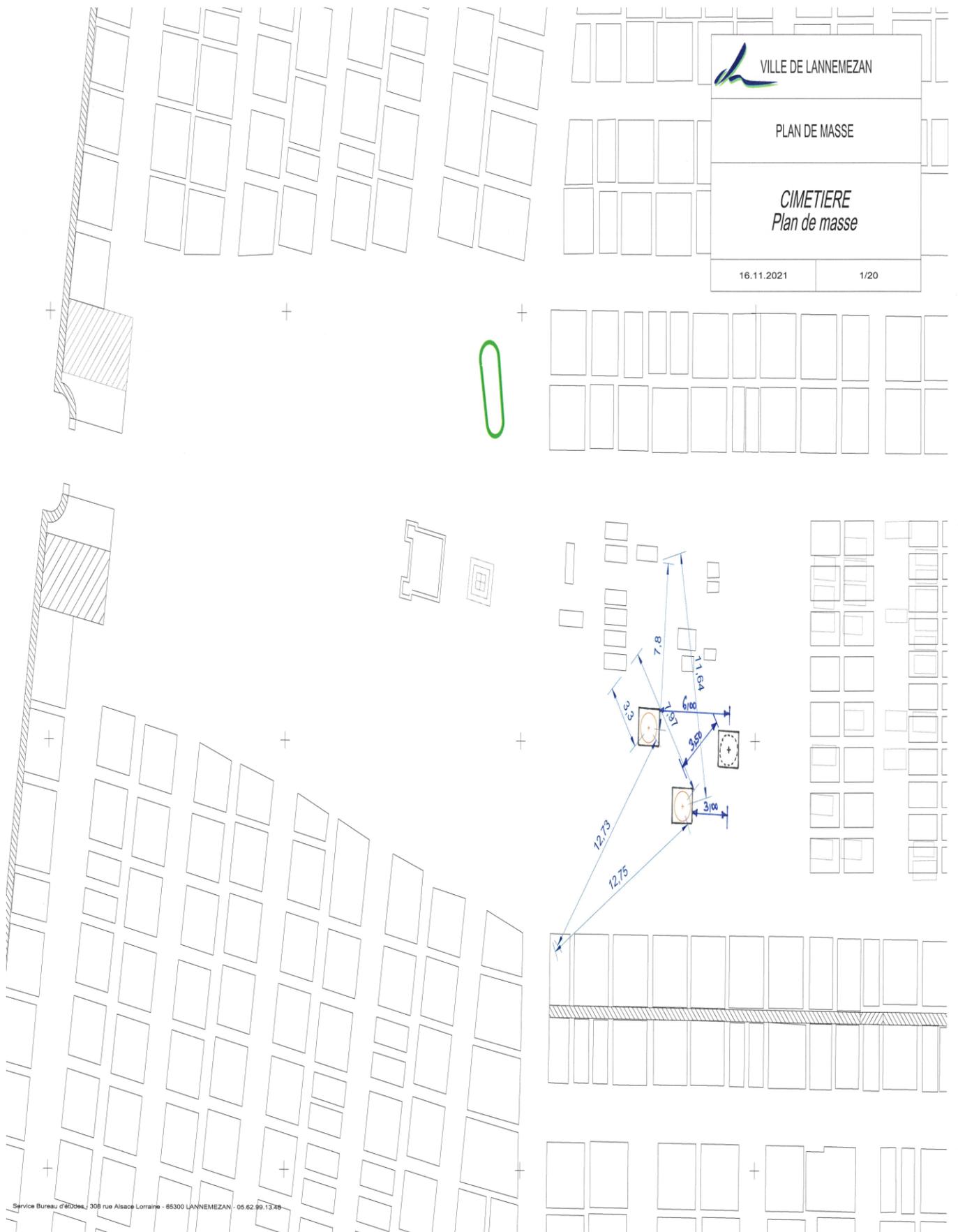
VILLE DE LANNEMEZAN

PLAN DE MASSE

CIMETIERE
Plan de masse

16.11.2021

1/20



Service Bureau d'Etudes - 308 rue Alsace Lorraine - 65300 LANNEMEZAN - 05.62.99.13.49

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20231208-2023-129-DE
Date de télétransmission : 08/12/2023
Date de réception préfecture : 08/12/2023